



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 21 février 2012

Agenda

Lundi 27 février

-Pas de séance.

Lundi 5 mars

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Jacques VÉRON**, directeur de recherche à l'INED : « *Migrations et environnement* ».

Lundi 12 mars

-15h : **Christian de PERTHUIS**, professeur associé à l'Université Paris-Dauphine : « *L'adaptation au changement climatique* ».

Lundi 19 mars

-9h00 : Entretiens de l'Académie : « *Quel avenir pour le nucléaire dans la politique énergétique française ?* ».

-15h : **Bertrand COLLOMB** et **Édouard BRÉZIN** : « *L'énergie nucléaire* ».

-Comité secret.

Lundi 26 mars

-15h : **Général Jean-Louis GEORGELIN**, Grand Chancelier de la Légion d'honneur : « *La question militaire aujourd'hui* ».

-Comité secret.

Lundi 2 avril

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres.

-15h : **Pierre MOREL**, représentant spécial de l'Union européenne pour l'Asie centrale : « *Le poids et le rôle des pays émergents : une lecture politique* ».

Pas de séance

-les 9, 16, 23, 30 avril

-le 7 mai.

Lundi 14 mai

-15h : **Alain ROUQUIÉ**, président de la Maison de l'Amérique latine : « *Les voies du Brésil* ».

Séance du lundi 20 février

Après approbation du procès verbal du lundi 13 février, **Marianne Bastid-Bruguière**, président de l'Académie, a passé la parole à **François Bersani**, secrétaire général du Comité pour les métaux stratégiques, qui a présenté une communication sur « *L'avenir du secteur minier traditionnel* ».

L'orateur a fait état, avant de les réfuter en bloc, de quelques lieux communs sur le secteur minier : « *Même si les services, et notamment la finance, ont perdu de leur superbe, même si la bulle des nouvelles technologies s'est quelque peu dégonflée, quel peut bien être aujourd'hui, dans un univers économique essentiellement changeant, l'avenir d'un "secteur traditionnel", surtout primaire, sinon une disparition à plus ou moins bref délai ? D'autant que, dans un jugement sommaire, partagé par nombre de personnes, c'est bien ce que la situation française paraît confirmer : l'activité sur le domaine minier métropolitain, le seul auquel on pense immédiatement à Paris, est perçue comme inexistante, les acteurs français auraient disparu ou seraient peu présents, les quelques projets de recherches envisagés ne peuvent surmonter de virulentes oppositions locales ou nationales comme celles suscitées dans l'affaire dite des "gaz de schistes".* »

À cette vision défaitiste, il a opposé un démenti sans appel : « *Ce jugement est faux ! La France n'est pas le monde, n'en déplaise à notre gloriole nationale ; si les opérateurs français ne sont pas des opérateurs mondiaux dominants pour un ensemble de substances, à l'instar des grands groupes anglo-saxons, russes chinois, brésiliens, ou maintenant ...suisses, ils sont parmi les premiers dans leurs secteurs de spécialité (hydrocarbures, nickel, manganèse, uranium, minéraux industriels) ; et enfin non seulement les activités extractives restent importantes en métropole (sodium, minéraux industriels, matériaux de carrières pour le BTP), mais, en outre-mer, deux régions peuvent être particulièrement qualifiées de "minières", la Nouvelle-Calédonie pour le nickel et la Guyane pour l'or (et peut-être demain les hydrocarbures).* »

Il a donné les raisons pour lesquelles le secteur minier avait nécessairement un avenir, en indiquant : « *Pour le moment, et de nombreuses années encore selon les prévisions actuelles, la demande de la plupart des éléments du règne minéral est en croissance, parfois forte. Ceci est dû tout d'abord au progrès scientifique et technique qui a conduit à découvrir de nouvelles propriétés ou à mettre en œuvre, pour de nouveaux usages, des propriétés connues de ces éléments simples ou de leurs composés, mais qui n'étaient pas jusqu'à présent sorties des laboratoires ou même des traités scientifiques anciens.* »

Sans nier les difficultés susceptibles de freiner le développement du secteur minier, il a estimé pouvoir affirmer que « *si les ressources primaires en substances minérales ou fossiles sont, dans l'absolu, limitées, la pénurie physique ne nous guette pas vraiment et ce, même pour les substances a priori les plus rares d'après les connaissances actuelles, du moins si nous savons tenir compte de leur rareté telle que prévisible aujourd'hui et donc veiller aux économies, aux substitutions et à la récupération par recyclage.* »

À l'issue de sa communication, **François Bersani** a répondu aux questions que lui ont posées **Xavier Darcos**, **Yvon Gattaz**, **Gilbert Guillaume**, **Michel Albert**, **Bertrand Saint-Sernin**, **Georges-Henri Soutou**, **Mireille Delmas-Marty**, **Jean-Robert Pitte** et **Marianne Bastid-Bruguière**.

Honneurs et distinctions

- Le Chancelier de l'Institut, **Gabriel de Broglie**, a remis les insignes de Grand Officier de l'Ordre national du Mérite à son confrère **Thierry de Montbrial**, le mercredi 8 février, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans le Palais de l'Institut.

À lire

- **Jean Tulard** : *Dictionnaire amoureux de Napoléon* (éd. Plon, 2012, 595 pages) Extrait : « *Quelle image voit-on se dégager au terme de ce dictionnaire ? Celle d'un homme qui n'a nullement étranglé la Révolution mais en a sauvé les conquêtes : l'égalité, la vente des biens nationaux, la suppression de la féodalité. [...] Le coup d'État de Brumaire consolide l'œuvre de la Révolution avec la bénédiction des idéologues de l'Institut, héritiers des Lumières, et de l'armée. Certes, c'est au prix de la liberté. Mais, à l'origine, le Consulat est une dictature de salut public à la romaine. Seulement, le dictateur se transforme en empereur sous la pression de la guerre. Ne l'oublions pas : c'est l'Angleterre, en 1803, l'Autriche en 1805 et en 1809, la Prusse en 1806, qui attaquent la France et non l'inverse. L'erreur de Napoléon : le Blocus continental qui devait fermer l'Europe aux marchandises anglaises et qui retourne l'Europe contre Napoléon, à commencer par l'Espagne. Le Blocus continental, parce qu'il imposait une logique d'annexions, donne de Napoléon l'image d'un conquérant assoiffé de conquêtes. Les défaites de Napoléon allaient-elles entraîner une remise en cause de l'héritage de 89 ? Non, il était trop tard ; le Code civil et les nouvelles institutions avaient fait entrer les idées nouvelles dans les mœurs. [...] Napoléon gagne la bataille de l'image. La légende donne naissance en littérature, en peinture, en musique et au cinéma à une floraison de chefs d'œuvre. Quel nouveau Chateaubriand écrira Le Génie de Napoléon à l'exemple du Génie du Christianisme ? Napoléon III ternit la Légende, mais pour une courte période. La III^e République, animée par la volonté de reprendre l'Alsace et la Lorraine aux Allemands, trouve, grâce à Barrès, le professeur d'énergie dont elle avait besoin en la personne du vainqueur d'Iéna. En 1914, les poilus tendent la main aux grognards. Mai 1968 n'effacera pas l'image du créateur du bac et du monopole universitaire. L'année suivante, le parti communiste lui-même se joint à la commémoration du bicentenaire de la naissance de Napoléon. Et le flot de livres sur l'homme et son époque ne cesse de croître. Voilà pourquoi il est permis de crier : "Vive l'Empereur !" »*

Dans la presse

- **Chantal Delsol** : « Tempête sur les civilisations » dans *Valeurs Actuelles*, n°3925 du jeudi 16 février. Extrait : « *Si nous exportons la démocratie et la liberté sur la terre entière avec tant de ferveur, c'est bien que nous jugeons tout cela supérieur. Alors cessons d'être hypocrites en défendant dans le même discours deux choses contradictoires : les droits de l'homme universels et l'égalité de toutes les civilisations. Cependant l'argument est un peu court. On peut bien juger certains principes supérieurs à d'autres : le pluralisme à la caporalisation, la liberté à la servitude. Mais comparer ces mondes cohérents, pleins, complets, que sont les civilisations, c'est impossible. Toutes expriment un humanisme singulier et offrent un bonheur singulier. Il n'y a pas de civilisation diabolique, même s'il y a des épisodes monstrueux dans toutes les civilisations. Si de fait nous chérissons un universel, valable pour tous les hommes de la Terre, nous devons bien nous garder de croire que nous incarnons cet universel : car le monde deviendrait alors notre terrain de chasse et d'incendie. »*

En bref

- Une convention de partenariat a été signée le 14 février 2012 à la Cité des sciences et de l'industrie, l'un des deux sites parisiens d'Universcience, par **Xavier Darcos**, président de l'Institut français, et **Claudie Haigneré**, présidente d'Universcience. Les deux institutions souhaitent ainsi conjuguer leurs expertises et leurs actions à l'international, dans les domaines de la diffusion de la culture scientifique et technique et de la promotion du débat public sur la science, dans le but de valoriser l'image scientifique et technologique de la France à l'étranger.

- À l'invitation du Centre Jacques Berque et du président du Conseil national des droits de l'homme, **Mireille Delmas-Marty** s'est rendue au Maroc pour participer, le mardi 14 février, au salon du Livre de Casablanca, à une table ronde sur le thème « La querelle des universalistes et des relativistes en matière de droits de l'homme » et pour donner une conférence, le mercredi 15 février, à Rabat, sur le thème « Par delà le relatif et l'universel : le rôle du droit ».

Groupes de travail

- Le groupe de travail que préside **François Terré** sur « la réforme du régime général des obligations » se réunira le mercredi 14 mars, de 9h30 à 16h30, dans la salle des Cinq Académies.

- Le groupe de travail que préside **Bernard d'Espagnat** sur « l'apport de la physique contemporaine à la théorie de la connaissance » se réunira le lundi 12 mars à 16h30 en salle 4.